

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX CONSOMMATIONS DE DROGUES

Édito

Pierre-Yves Aubert
PRÉSIDENT

La politique de réduction des risques a démontré sa légitimité dans la réduction des dommages sanitaires. Accueillir les consommateurs de drogues illégales sans poser l'exigence immédiate d'abstinence a permis concrètement de sauver des vies et d'améliorer globalement l'état de santé de nombreuses personnes.

Comme on le sait, la santé n'est pas uniquement physique. L'OMS, tout comme notre loi genevoise sur la santé, rappelle que cette dernière se définit par un état de bien-être physique, psychique et social. De nombreuses études se sont penchées sur les déterminants de la santé pour mettre en évidence l'importance des contextes sociaux, culturels ou économiques. Les contextes pèsent sur les atteintes à la santé mais influencent aussi les possibilités de restaurer celle-ci. Comment donc accéder au bien-être sans avoir un minimum d'estime de soi, d'espoir, de sentiment d'utilité envers la collectivité ?

C'est dans ce sens que *Première ligne* s'est engagée, au-delà de la réduction des dommages, à permettre aux hommes et aux femmes qui fréquentent nos structures de se projeter dans une activité. On ne parlera pas d'insertion professionnelle, mais d'un premier pas possible dans ce sens. Nous espérons ainsi contribuer à une politique visant la réduction des inégalités sociales.

20 ans d'amélioration sanitaire

Depuis la mise en place, il y a 20 ans, de la politique de réduction des risques, le nombre d'infections au VIH-sida et à l'hépatite B a considérablement baissé.

Jusqu'en 1990, 900 usagers de drogues se déclaraient infectés par le VIH chaque année en Suisse selon l'Office fédéral de la santé publique – division maladie infectieuse (OFSP). Depuis, le nombre a très rapidement diminué et est resté stable dès 2007 à moins de 50 cas par an.

Concernant le virus de l'hépatite B, 350 à 500 cas étaient recensés chaque année entre 1988 et 1995. Depuis l'an 2000, on compte moins de 200 cas. Outre la baisse des maladies transmissibles, la mise en œuvre de la politique de réduction des risques a considérablement diminué le nombre de décès par overdose et permis à la majorité des usagers de drogues d'être en lien avec le réseau de soins.

La lutte contre l'exclusion sociale des usagers de drogues est une priorité

Éclairage En bien meilleure santé grâce au travail de réduction des risques, la situation sociale des usagers de drogue reste extrêmement précaire. Pour les aider à sortir de leur marginalisation, *Première ligne* a mis en place en septembre 2010 un pôle de valorisation des compétences sociales des usagers de drogues.

Martine Baudin
DIRECTRICEGilbert Palau
CHARGÉ DE PROJET POUR LE PÔLE

Vingt ans de travail de réduction des risques liés aux drogues ont permis aux consommateurs de drogues de rester en vie, d'atteindre les traitements avec un certain succès et d'endosser des comportements préventifs en matière de risques sexuels. Pourtant, les structures dites de bas seuil qui accueillent des consommateurs de drogues font le constat de situations sociales de plus en plus dégradées et précarisées.

En plus des difficultés liées à l'addiction, les usagers rencontrent d'importantes difficultés tels que l'isolement économique, l'exclusion sociale, les ruptures professionnelles et familiales. Alors que la situation sanitaire de ces usagers s'est globalement améliorée, ceux-ci font l'objet d'une marginalisation sociale croissante. Les professionnels du social et de la santé constatent au quotidien l'inactivité de plus en plus importante des consommateurs.

Pour lutter contre cette saisissante fragilité sociale des personnes toxicomanes, *Première ligne* a mis en place un nouveau dispositif baptisé: «le Pôle de valorisation des compétences sociales des usagers de drogues». Le Pôle a vu

le jour en septembre 2010 grâce aux subventions accordées par le Fond de lutte contre les drogues et la prévention des toxicomanies ainsi que par *Infodrog* pour la 1^{re} année de fonctionnement.

Le public accueilli à *Première ligne* a pour particularité de se situer à la marge de la vulnérabilité – où le travail et les relations avec l'environnement sont précaires – et de la désaffiliation, qui s'exprime par l'absence de travail et l'isolement social. Rares sont les personnes qui bénéficient d'un emploi et d'un environnement stables. Le processus de désaffiliation s'inscrit dans une trajectoire propre à chaque usager de drogues et aux contextes dans lesquels il évolue. Selon le sociologue Robert Castel, l'exclusion sociale n'est pas un état mais un processus au centre duquel se trouve la notion de rupture des liens sociaux: la rupture du statut du salariat, rupture des liens familiaux, rupture des liens communautaires.

Autres caractéristiques fréquentes de ce public:

- Statut précaire, échecs répétés, parcours professionnel chaotique
- Renforcement des difficultés toxicologiques, problèmes de santé récurrents
- Sentiment d'exclusion sociale et sentiment d'inutilité, positionnement de victime

Même si ces consommateurs ne peuvent pour la plupart pas participer à l'économie du pays en retrouvant une place sur le marché dit «classique» du travail, ils peuvent néanmoins apporter d'autres ressources à la société. La notion de travail est repensée en termes «d'utilité sociale». C'est dans ce sens que le travail du Pôle auprès des usagers se situe, dans la mise en œuvre et le développement de compétences utiles pour leur vie quotidienne et pour la collectivité.

Les objectifs principaux du Pôle sont:

- Proposer un encadrement et un suivi individualisés à chaque usager engagé, avec un projet personnel à élaborer
- Travailler sur les compétences des usagers; compétences acquises en cours d'activité ou développées, utiles à leur vie quotidienne et à plus long terme
- Améliorer la situation pour le voisinage et créer de nouveaux partenariats,
- Améliorer la situation sociale des usagers de drogues

Champ d'intervention

Nous travaillons sur le postulat suivant: si un usager prend conscience qu'il peut être utile à une structure, à la collectivité, il se sentira valorisé et plus enclin à agir pour améliorer sa situation sanitaire et sociale.

Concrètement, le Pôle utilise le support des activités qu'il propose pour «reconnecter» les usagers de drogues à un sentiment d'utilité sociale. Ces activités sont directement profitables au fonctionnement de *Première ligne* ou tournées vers l'extérieur, avec une dimension d'aide à la collectivité. Elles offrent la possibilité à l'usager de se décentrer momentanément du produit, de retrouver des compétences parfois «occultées par des années de consommation» ou d'en acquérir des nouvelles. Les demandes de la part des usagers et leur mobilisation pour ces activités sont quotidiennes et sans cesse grandissantes. Nous retrouvons avec chaque personne des besoins similaires qui sont le souhait d'être davantage actif pour l'association et le voisinage, d'avoir une raison de se lever le matin, de rythmer une journée ou une semaine, d'être utile et de bénéficier de reconnaissance.

En aidant les usagers de drogues à intégrer les activités proposées par *Première ligne* et en les accompagnant de façon individualisée, leur situation sociale peut être améliorée. Ces activités permettent d'établir avec les usagers un rapport privilégié, un lien plus solide fondé sur le respect et la reconnaissance, éléments indispensables dans la relation d'aide. Grâce à ce lien, le Pôle tend à apporter des éléments fonctionnels aux usagers prestataires du projet, en valorisant des comportements adaptés et en modifiant les représentations parasites, renforçant ainsi le lien entre les usagers et les relais sociaux.

première
ASSOCIATION GÉNEVOISE DE
RÉDUCTION DES RISQUES
LIÉS AUX DROGUES
ligne6, rue de la Pépinière
1201 Genève
www.premiereligne.ch
T. 022 748 28 78
BCG compte K 3279.09.07
Tirage 5'000 ex. - Paraît 3 x par annéeÉditeur responsable Martine Baudin
Coordination Virginie Monnet
Graphisme Alexandre Bergerioux
Illustrations Wazem
Ont également contribué à ce numéro
Pierre-Yves Aubert, Jean-Louis Nicou,
Jean-Julien Rappo, David Gachet,
Gilbert Palau

Entreprises sociales : retrouver une raison d'être

Interview La politique cantonale d'intégration socioprofessionnelle est mise en œuvre par plusieurs entreprises sociales telles que l'Orangerie et la Fondation PRO. Afin de mieux comprendre ces dispositifs, nous avons rencontré des représentants de ces deux organismes.

Jean-Louis Nicou
INFIRMIER

Jean-Julien Rappo
ÉDUCATEUR

L'Orangerie

L'Orangerie est une entreprise sociale d'insertion. Sa mission est de proposer du travail et un accompagnement à des personnes exclues socialement mais qui désirent changer leur vie. Pauline, Savelieff travailleuse sociale à l'Orangerie, nous éclaire sur son fonctionnement.

Quelles sont les activités de l'Orangerie ?

Nous avons différents secteurs de travail s'occupant respectivement de voirie (nettoyage de préaux et places de jeux), de peinture en bâtiment, de l'entretien des espaces verts, des débarras et de déménagement. Nous avons aussi un nouveau projet de laverie qui propose aux organisateurs de manifestations et aux gérants de tout lieu accueillant du public un service de gobelets consignés lavables.

Comment financez-vous vos prestations ?

Notre entreprise a une clientèle privée et publique qui nous finance à 80% et nous sommes subventionnés à 20%. Nos clients attendent un travail parfait comme pour n'importe quelle autre entreprise, c'est donc un challenge important compte tenu du profil de nos bénéficiaires.

Quel est ce profil ?

Il est varié. Ce sont des adultes entre 18 et 65 ans qui ne doivent pas être au bénéfice de rentes AI. Nous accueillons des migrants, des personnes qui sortent de prison, des individus qui ont des troubles psychiques ou encore des problèmes d'addiction, des personnes de 50 ans et plus et beaucoup de jeunes adultes sans formation.

Que proposez-vous aux bénéficiaires ?

Notre action principale se fait autour de la réinsertion sociale, le travail est un très bon outil pour réaliser cet objectif : il y a des horaires à tenir, des responsabilités à prendre, des tâches à effectuer et des gestes professionnels à acquérir. Tout ceci contribue à remettre les gens dans un rythme leur permettant de reprendre pied et d'avancer dans leurs projets.

En plus du poste de travail, nous proposons un suivi social avec des entretiens réguliers. C'est à l'employé de choisir quelle sera la fréquence de ces entretiens ; nous partons du principe qu'ils savent ce dont ils ont besoin.

En outre, il y a toujours un encadrant présent sur le terrain. La plupart sont des travailleurs sociaux avec une formation manuelle préalable. À travers l'activité, nous partageons avec les bénéficiaires quelque chose qui nous met sur un certain pied d'égalité. Quand un chantier est terminé, nous sommes tous satisfaits de la même manière, cela nous met donc un peu moins dans une posture professionnelle de supériorité.

Nos contrats de travail ont une durée de 6 mois, renouvelables deux fois. Après chaque période de 6 mois, une évaluation est faite par un professionnel mais surtout par la personne elle-même sous forme d'auto-évaluation.

Notre but est d'amener la personne à retrouver confiance en elle-même et à pouvoir se projeter dans l'avenir. Très peu sont prêtes à retourner sur le marché du travail premier. Nous avons plus de débouchés du côté de l'économie sociale et solidaire, qui a une propension un peu plus grande à les engager. Une autre voie est de continuer dans des entreprises sociales. Il existe aussi des activités de bénévolat dans lesquelles les gens peuvent trouver de la satisfaction.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

La difficulté constante dans une entreprise sociale est de gérer la tension entre l'outil qui permet la réinsertion et l'entreprise qui prend énormément d'énergie. Nous devons garantir la satisfaction de nos

clients et donc palier l'absentéisme qui est un phénomène bien plus présent chez nous que dans d'autres entreprises. L'inattendu est notre lot quotidien. Mais, dans tous les cas, il faut que le travail soit fait. Pour honorer les contrats, il faut une équipe de personnel encadrant très engagée et qui ne compte pas ses heures.

Pour en savoir plus :

<http://www.lorangerie.ch>

La Fondation PRO

La Fondation PRO est une entreprise sociale d'insertion par l'économie. Le directeur de cette fondation, Monsieur Bernard Babel, nous explique les caractéristiques.

Quel est le mandat de la Fondation PRO ?

Nous intervenons dans le cadre d'un contrat de prestation conclu avec l'État. Notre mission principale est de fournir du travail à des personnes exclues de l'économie traditionnelle en raison de handicap.

Quels sont vos financements ?

Nos activités nous permettent de nous autofinancer à plus de 80%. Le reste est couvert par une subvention cantonale.

Quel est le profil de vos employés ?

Sur nos 250 employés, 200 sont au bénéfice d'une rente AI. Nous proposons également des places de travail à des personnes en emploi de solidarité de plus de 50 ans.

Comment recrutez-vous vos employés ?

Certaines personnes sont envoyées par les services sociaux, alors que d'autres postulent directement après avoir, par exemple, consulté nos offres sur le site internet.

Quels débouchés offrez-vous à vos bénéficiaires ?

Notre objectif n'est pas spécialement d'offrir une réorientation, mais plutôt d'assurer des emplois à long terme, tant que la personne en a besoin. Toutefois, certains de nos employés travaillent en sous-traitance dans différentes entreprises. Nous avons également signé une charte avec Réalise et Trajets pour mieux nous adapter au marché et à l'éventuelle baisse des capacités de nos employés.

Quelles sont vos exigences par rapport à vos employés ?

Nous leur demandons d'avoir la capacité de travailler au moins 4 demi-journées par semaine, de pouvoir s'intégrer à une équipe et, si possible, d'avoir une formation de base mais ce n'est pas obligatoire, pour assumer des activités très différenciées. Nous n'accueillons pas pour l'instant de personne en addiction car il leur est souvent difficile de tenir dans la durée.

Quels types de partenariats entretenez-vous avec vos clients ?

Nous avons des contrats à moyen ou à long terme avec de grosses entreprises du canton. Nous travaillons avec des sociétés « non délocalisables » pour assurer un emploi durable à nos employés et pour garantir une bonne qualité du travail aux entreprises, ce qui est un gage de fiabilité.

Quelles sont les difficultés et les paradoxes auxquels vous êtes confrontés ?

Nous ne rencontrons pas de difficulté majeure, nous sommes plutôt confrontés à un certain nombre de challenges. Nous devons nous faire accepter comme un vrai partenaire professionnel sur le marché. Nous devons également faire en sorte que l'État nous considère comme une vraie entreprise tout en ayant peu d'exigences envers nous. Enfin, nous devons être le moins sensible possible aux variations du marché. L'un des paradoxes inhérents à notre spécificité est de tenir face à un marché instable en employant des personnes parfois instables sachant que tous sont en recherche de stabilité.

Quelles sont les perspectives et enjeux de votre entreprise ?

Nous devons faire face à la réduction des rentes AI et des possibilités de réinsertion professionnelle, à la baisse du nombre d'emplois de solidarité aidés par le chômage et à l'arrêt du RMCAS qui permettait de faire des stages pour revenir sur le marché du travail. Nous prévoyons donc une augmentation des emplois co-financés par l'État à travers l'aide sociale. Les besoins concernant le handicap sont actuellement couverts. Notre enjeu principal est d'engager de plus en plus de personnes chaque année.

Quelles améliorations pourraient être apportées au dispositif d'insertion professionnelle ?

Je pense qu'il faudrait créer des passerelles pour éviter les ruptures entre les statuts. Par exemple, ouvrir des postes

de travail pour les jeunes au bénéfice d'une formation de base de type AFP (attestation de formation professionnelle) pour leur permettre d'acquies une expérience professionnelle ou pour les gens en fin de mesures AI.

première ligne
ASSOCIATION GENEVOISE DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AUX DROGUES

Invitation

LUNDI 7 MAI 2012

Nous avons le grand plaisir de vous convier à 18 h 30 à notre assemblée générale ordinaire suivie à 20 h 15 d'une conférence donnée par M. Jean-Michel Bonvin, docteur en sociologie et professeur à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, sur le thème « Le travail salarié : une solution pour les publics fragilisés ? »

À lire et à découvrir

Nous vous proposons trois lectures relatives au thème de notre journal :

L'article de Robert Castel, sociologue et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation » traite des processus d'exclusion sociale dans les sociétés confrontées aux crises économiques. La pauvreté apparaît comme la résultante d'une série de ruptures d'appartenance et d'échecs à constituer du lien qui finalement met le sujet en état de flottaison, dans une sorte de no man's land social. « Face à l'exclusion - le modèle français », sous la direction de Jacques Donzelot, Éditions Esprit, 1991.

Dans « L'insécurité sociale » de Robert Castel toujours, le principe de base réside dans le fait que l'association de l'État de droit et de l'État social devrait permettre de construire une « société de semblables » où, à défaut d'une stricte égalité, chacun serait reconnu comme personne indépendante et prémunie contre les aléas de l'existence (chômage, vieillesse, maladie, accident du travail). Ce double pacte - civil et social - est aujourd'hui menacé. Comment combattre cette nouvelle insécurité sociale ? Que signifie être protégé dans des « sociétés d'individus » ? Cet auteur tente de répondre en proposant plusieurs solutions dont un socle social minimum de droits sociaux qui permettrait aux gens de rester affiliés à la société. Il demande de dissocier les droits fondamentaux des personnes du statut de salarié (accès au logement, à la santé, à l'éducation).

« L'insécurité sociale - Qu'est-ce qu'être protégé ? » de Robert Castel, Éditions du Seuil et La République des idées, octobre 2003.

Enfin, une recherche menée au Québec par Marie-Denise Boivin et Marie-Josée de Montigny est aussi intéressante à découvrir. À partir de Robert Castel et de son concept de désaffiliation, elles proposent une définition de l'intégration des personnes toxicomanes et développent trois axes dans lesquels les personnes doivent être accompagnées : champ professionnel, personnel et social. « La réinsertion sociale en toxicomanie - Une voie à découvrir ? » Mars 2002. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/biblio/CPLT/publications/reinsertion0302.pdf>

Devenez membre et recevez notre journal

Montant de la cotisation
CHF 50.-
pour une personne physique
CHF 100.-
pour une personne morale

Vous pouvez également faire un don sur notre compte : Banque Cantonale de Genève K 3279.09.07

Plus d'infos sur www.premiereligne.ch

Des usagers de drogues au service de la collectivité

Analyse Les personnes toxicodépendantes possèdent des ressources et des capacités qui peuvent rendre de grands services aux associations qui les emploient. Retour sur deux programmes qui ont révélé ce potentiel.

Martine Baudin
DIRECTRICE
Gilbert Palau
CHARGÉ DE PROJET

Proposer du travail à des usagers de drogues, même lorsqu'ils sont dans une phase de consommation active, est possible. Ce type d'intégration dans un certain nombre d'activités favorise le mieux-être de l'usager et contribue à une forme de réhabilitation. Deux expériences menées à Bienne et à Zurich illustrent bien ce postulat.

«Peer to Peer» est un programme intégrant des usagers de drogues mis en place pour répondre aux nuisances provoquées par les structures d'accueil destinées aux consommateurs de drogues dans la ville de Bienne: *Yucca* et *Cactus*¹. Financé entre octobre 2005 et octobre 2009 par la Direction de la formation, de la prévoyance sociale et de la culture de la Ville de Bienne en lien avec différentes mesures d'accompagnement, il pourrait être relancé cette année.

Partage d'expérience

La démarche de «Peer to peer» consiste à sensibiliser des personnes du groupe cible pour qu'elles puissent elles-mêmes communiquer et agir de manière plus efficace auprès de leurs pairs. Les personnes mandatées partageant les mêmes diffi-

cultés et la même réalité que les personnes visées, cela rend les messages plus crédibles et favorise leur réception. Par ailleurs, les pairs engagés bénéficient en parallèle d'un développement de leurs propres compétences et de leur estime de soi.

La formation d'un groupe de 21 usagers-réguliers-ères du *Cactus* a permis de sensibiliser les consommateurs de drogues fréquentant le *Yucca* et le *Cactus* à la problématique du voisinage; d'améliorer l'intégration des usagers de drogues et de développer la tolérance des habitants du quartier. L'objectif était également de réduire les déchets liés à la consommation «sauvage» ainsi que les risques inhérents et de diminuer les nuisances dans la vieille ville. Des séances de travail et de réflexion ont eu lieu chaque semaine, réunissant professionnels et usagers pairs, afin de réfléchir aux problèmes qui se présentaient lors de ce travail de médiation de rue.

Après trois ans de fonctionnement, l'évaluation finale a démontré que la plupart des bénéficiaires du *Yucca* et du *Cactus* connaissent l'importance du respect du voisinage et le comportement qui est attendu de leur part. Aucune plainte directe du voisinage auprès des structures d'accueil n'a été déposée et les environs de ces dernières sont restés propres. Bien que cer-



tains problèmes récurrents aient subsisté (irrégularité des usagers pairs, problèmes d'un groupe d'usagers présent dans la rue et perturbant l'action), cette action a réussi à démontrer la capacité des usagers de drogues à se mobiliser et à jouer un rôle pour la collectivité.

Retrouver un rôle d'acteur

À Zurich, diverses activités sont proposées depuis plus de 12 ans dans les différentes salles de consommation: préparation de repas, confection de pain, service du bar, nettoyage du lieu, gestion d'un vestiaire

d'habits de seconde main ou encore ramassage de seringues dans le voisinage. Ces activités ont pour objectif de valoriser la personne et lui permettre de reprendre confiance en elle. Elles ont aussi pour but de responsabiliser les usagers et de leur redonner un rôle «d'acteur» utile pour la collectivité et pour sa propre vie.

Comme à *Première ligne*, des défraiements sont versés aux usagers. La différence réside dans le financement de ceux-ci qui provient de l'aide sociale. La «job card» peut être demandée auprès du service social par l'usager qui est

engagé et muni d'un contrat signé. La limitation est fixée à 50 heures par mois de travail au maximum.

Les expériences biennoises et zurichoises démontrent l'intérêt de proposer du travail à des usagers de drogues en phase de consommation active. Toutefois, pour les mettre en œuvre, quelques préalables sont nécessaires: il s'agit de considérer les personnes toxicodépendantes comme possédant des ressources et des capacités qu'elles peuvent mettre au service de la collectivité. En pratique, cela n'est pas tou-

jours facile dans la durée car les usagers de drogues ont différents problèmes (santé, situation sociale, fragilité humaine). L'écueil à éviter pour les professionnels qui les côtoient au quotidien est de les réduire à ce cumul de difficultés et d'oublier que leur intervention doit aussi s'appuyer sur les potentialités des usagers de drogues.

Le travail doit, de plus, correspondre à un besoin réel. La médiation ou le ramassage de seringues sont des actions qui rendent un véritable service aux habitants. Elles améliorent la cohésion sociale d'un territoire et contribuent «au mieux vivre ensemble».

Enfin, ces jobs sont adaptés aux situations des usagers de drogues en termes d'horaire, de rythme et d'encadrement. Ils se déroulent quelques heures par semaine avec des exigences de ponctualité, d'assiduité et de résultats. Celles-ci sont cependant moins élevées que dans le monde classique du travail.

Ces activités permettent à l'usager de se décentrer momentanément de la consommation pour s'impliquer dans une activité dans laquelle il se sent utile. Elles lui permettent également de retrouver une énergie pour améliorer sa situation globale. Ayant la même finalité, cette manière d'agir axée sur le social vient compléter la prise en charge sanitaire.

Le Pôle: «on peut faire autre chose que de consommer des drogues»

Témoignage En 2011, 77 usagers se sont engagés dans diverses activités proposées par *Première ligne*. Trois d'entre eux nous racontent leur expérience au Pôle de valorisation: ce qu'ils sont venus chercher, ce qu'ils ont trouvé et comment ces activités peuvent les aider à se projeter dans l'avenir.

Manuele a 57 ans, il est de nationalité portugaise avec un permis d'établissement. Il a obtenu le bac et a une expérience professionnelle de près de vingt ans dans le commerce. Depuis 2008, il évolue dans des missions temporaires.

«Avec le temps et l'utilisation du lieu, j'ai tissé des liens et eu l'opportunité d'avoir une activité. J'ai pu travailler dans différents «petits jobs», au bar, au *Resto'Scout* et comme auxiliaire en salle de consommation (activité expérimentale en 2011). À mon âge, j'ai peu de possibilité d'avoir du travail, surtout avec ma situation de consommation. Ce n'est

pas bon pour ma tête si je ne fais rien. J'ai envie d'avoir un travail mais la conjoncture actuelle n'est pas facile».

Manuele se sent bien lorsqu'il est en activité car il ne se considère pas comme un usager de drogues mais comme un «travailleur». Le Pôle lui a permis de mieux rythmer ses journées et d'améliorer sa situation sociale et administrative. «On m'a aidé à faire un CV, des lettres, à ouvrir des droits sociaux et à trouver un lieu d'hébergement. Les activités m'ont permis de me positionner et de savoir que je dois d'abord régler mes problèmes de consommation avant de retrouver un travail».

Jonas est papa très présent pour son enfant de 9 ans. De nationalité suisse et âgé de 46 ans, il a un parcours professionnel chaotique, sans formation de base.

Jonas a été engagé durant quatre ans comme «agent de prévention communautaire» en charge du ramassage de seringues dans le quartier proche des locaux de *Première ligne*. «Travailler au ramassage, c'était surtout une démarche pour montrer que l'on pouvait faire autre chose que de consommer des drogues et que le *Quai 9* pouvait être utile dans le quartier. Nous avons ainsi développé des contacts et des liens avec

le voisinage. Nous étions considérés un peu comme des extraterrestres mais, peu à peu, les gens ont commencé à nous reconnaître et à nous voir comme des travailleurs. Cette activité a rythmé mes semaines et m'a ouvert les yeux sur la consommation. Quand on travaille, on ne consomme pas. Au début, ça a été dur, il y a eu quelques petits soucis. Vu que les gens changent de regard sur nous, ça nous oblige à changer».

En parallèle à cette activité, Jonas a ouvert un droit à une aide sociale. Avec celle-ci, il a pu bénéficier de placements professionnels dans des entreprises. Il estime que

s'il n'avait pas eu l'activité au sein de *Première ligne*, la suite n'aurait pas été possible.

Né en Suisse de nationalité espagnole, Miguel a 37 ans. Il a suivi toute sa scolarité dans notre pays. Au bénéfice d'une longue expérience auprès des personnes âgées, il est actuellement sans activité professionnelle.

«Au début, j'ai fait le ramassage de seringues, puis le bar. Ce qui me motive, c'est de me sentir utile. Depuis tout petit, j'aime les relations, parler avec les gens, les écouter. J'ai toujours eu les oreilles grandes ouvertes et les épaules solides.»

Miguel a également travaillé au *Resto'Scout* chaque dimanche. «Lorsque quelqu'un qui a reçu à manger vous dit merci, c'est comme recevoir 100 Frs!»

L'accompagnement proposé par le Pôle a permis à Miguel de recevoir un soutien régulier et une aide pour différentes démarches administratives. Il a pu mettre en place une cure à l'*Apréto*, centre de réhabilitation en France voisine. «Maintenant, il me faut un logement car dans la rue on n'a pas d'énergie, pas de projet. Comment trouver du travail quand on a si peu de possibilité de se laver et de prendre soin de soi?»

¹Yucca: bistro social / Cactus: structure d'accueil avec programme d'échange de seringues et possibilité de consommer à moindre risque par voie intraveineuse ou par inhalation – Réseau Contact Bienne, Fondation d'aide en matière de dépendance

« Il faut adapter la société pour qu'il y ait une place pour tous »

Réflexion Quels sont les bons ingrédients d'une intégration sociale réussie ? Pour tenter d'en comprendre les différents mécanismes, nous nous sommes entretenus avec Jean-Michel Bonvin, docteur en sociologie et professeur à la Haute École spécialisée de Suisse occidentale.

Jean-Louis Nicou
INFIRMIER

Jean-Julien Rappo
ÉDUCATEUR

Comment définiriez-vous l'intégration sociale en général et l'intégration socioprofessionnelle en particulier ?

Tout d'abord, il faut différencier l'intégration assimilationniste de l'intégration multiculturelle. Dans la forme assimilationniste, l'individu doit s'adapter, entrer dans le moule. On ne tient pas compte de sa spécificité, alors que l'intégration multiculturelle respecte la différence et les particularités de l'individu.

Je suis convaincu que le travail, que ce que l'on fait, est ce qui nous réalise. Mais le travail est quelque chose de beaucoup plus large que l'emploi. Le travail n'est pas seulement le fait de travailler et de recevoir un salaire à la fin du mois, c'est aussi une activité qui peut être socialement utile et qui doit être socialement valorisée.

Dans le domaine de la réinsertion professionnelle, bien souvent, vouloir gagner du temps, c'est en perdre. Le risque est de réinsérer la personne n'importe comment; souvent en la remettant dans une place de travail alors que le travail peut être l'une des causes du problème (santé, burn-out, etc.). La probabilité de reproduire les mêmes effets que ceux qui ont conduit à la perte de l'emploi est alors élevée.

L'un des débats au cœur de cette question est de sortir de la valorisation uniquement marchande et de trouver d'autres formes de valorisation qui sortent de la forme unique « emploi salarié ». Je pense qu'il y a de la place pour une société qui serait beaucoup plus inclusive.

Quel est l'état des lieux de la politique d'intégration socioprofessionnelle ?

Si le marché du travail pouvait intégrer tout le monde, cela se saurait ! Au vu des critères actuels, il y a des concessions et des compromis qui doivent être faits avec la logique de marché pur.

En Europe, c'est le principe de « flexi-sécurité » qui prévaut. Si l'on donne suffisamment de flexibilité aux employeurs et suffisamment de sécurité aux travailleurs, cela devrait permettre à tous de trouver un emploi. Mais, comme le constate la Commission Européenne, cela ne marche pas. Il faudrait donc aller vers des politiques de l'emploi innovantes. Ce que nous proposons, c'est l'économie sociale et solidaire.

Il y a beaucoup de gens laissés de côté, sur le bord de la route. On assiste à un phénomène que l'on appelle « le double tri ». Les gens sont triés par le marché et le social va les trier à nouveau; c'est-à-dire qu'il ne va prendre que ceux qui sont capables de réintégrer le marché. Le problème, il subsiste après, ce sont « les surnuméraires » comme les appelle le sociologue Robert Castel.

À votre avis, comment concilier les besoins des individus et ceux du marché ?

Je pense qu'il y a une nécessité de trouver des voies alternatives à l'hégémonie du marché en termes de valorisation de l'activité. Ce n'est pas une critique du marché. Et ce n'est pas si utopique si l'on analyse la manière dont fonctionne l'économie. Il y a partout des compromis de ce type, il y a extrêmement peu d'entreprises qui fonctionnent uniquement sur

« Le but des politiques sociales ne devrait pas être de remettre les gens dans l'emploi à tout prix. »

la base de critères de rentabilité et de productivité. Tout rationaliser et faire travailler les gens huit heures par jour de manière seulement productive est impossible. Ce qui est intéressant c'est toute l'économie du « care », l'idée de prendre soin, de l'empathie, d'être en relation avec les gens. Aujourd'hui, même dans les grandes multinationales, on trouve du « care », un type de management reconnu. Un système qui ne fonctionnerait que sur la base de la rentabilité serait mortifère.

On donne énormément de valeur à l'économie marchande, mais pour qu'elle fonctionne, il faut qu'il y ait de l'huile dans les rouages, il faut d'autres éléments.

Si l'on arrive à montrer la valeur de ces autres éléments, cela va donner petit à petit un peu plus de place à d'autres formes de valorisation sociale de l'activité.

Que faudrait-il prendre en compte pour concevoir de nouvelles politiques d'intégration sociale ?

Pour ma part, le but des politiques sociales ne devrait pas être de remettre les gens dans l'emploi à tout prix, mais de développer les « capacités » des gens. Les « capacités » est un terme très particulier. Chez Amartya Sen¹, c'est la capacité

réelle de mener la vie de son choix, c'est-à-dire d'augmenter sa propre liberté. Est-ce que les programmes sociaux permettent à la personne d'avoir plus de liberté dans ses choix de vie ou dans ses choix de travail ? Le but n'est pas d'adapter les gens pour les remettre à tout prix sur le marché du travail, mais d'améliorer leurs capacités d'autonomie. Amartya Sen dit qu'il y a deux volets dans le développement des capacités des personnes : un volet qui va s'intéresser au pouvoir d'action des gens, à leurs compétences, et un autre qui va s'intéresser à leur liberté d'utiliser ces compétences. Si l'on ne donne que du pouvoir aux personnes, il y a un problème en termes de capacité. Si l'on ne leur donne

que de la liberté, sans leur donner de pouvoir, il y a aussi un problème : les gens sont libres mais n'ont pas les moyens de cette liberté.

Dans le volet « pouvoir d'action », vous avez un certain nombre d'éléments qui apparaissent, dont la question de l'argent. Et cette question est importante pour les bénéficiaires parce que sans argent ils auront très peu de choix. L'assurance chômage, par exemple, donne un choix. Si vous avez un emploi qui ne vous convient pas, vous pouvez le quitter parce que vous avez une assurance. Il y a une

forme de liberté par rapport à ça. Par contre, les conditions que je dois remplir pour recevoir l'argent ont une incidence évidente sur ma liberté de choix. Si le demandeur d'emploi doit faire quinze demandes d'emploi par mois et doit accepter toute forme d'emploi considérée comme convenable, sa liberté de choix s'en trouve restreinte.

Quelles compétences l'individu devrait-il développer pour faciliter son intégration sociale ?

Le mot « compétence » est très souvent utilisé de manière finalisée en rapport aux compétences requises par le marché. On développe des

compétences potentiellement attractives pour un employeur, mais on ne développe pas les capacités liées à des savoirs-être, à des savoirs-vivre.

Sen appelle le travail sur la personne « les facteurs de construction individuelle ». Construire la personne dans le sens de développer ses capacités. Vous avez aussi les facteurs de conversion sociaux : comment peut-on adapter la société pour qu'il y ait de la place pour tous ? En créant éventuellement des places de travail selon des critères non marchands et en supprimant les questions de discrimination.

En conclusion, l'idée d'Amartya Sen est qu'il ne faut pas seulement adapter les personnes à la société mais qu'il faut aussi adapter la société à certaines personnes. Si l'on regarde les choses au niveau local, on peut trouver des pistes : les emplois solidaires, les entreprises d'insertion sociale par l'économie.

La *Fondation Pro*, par exemple, démontre très clairement que l'on peut se mettre sur le marché tout en intégrant d'autres principes de fonctionnement que la rentabilité à tout prix.

À l'heure actuelle, il est nécessaire d'envisager d'autres modalités de fonctionnement. En tant que sociologue, je pense que la société doit être construite dans un collectif. Si l'on abdique face à certaines logiques qui paraissent hors de notre contrôle, elle ne se construira pas.

Le point de vue de M. François Longchamp, Conseiller d'État chargé du Département de la solidarité et de l'emploi (DSE)

En regard des personnes en situation précaire (situation sociale et professionnelle), ayant notamment des parcours professionnels chaotiques (rupture, peu ou pas de formation), quels sont les objectifs et les orientations proposées par votre Département ?

La vraie politique sociale ne vise pas à augmenter le nombre de bénéficiaires de prestations financières. Au contraire, il faut faire en sorte que les prestations permettent de réduire le nombre de gens qui en ont besoin. C'est pourquoi, j'ai lancé en 2006 déjà une grande

réflexion sur le dispositif d'insertion des chômeurs en fin de droit - le RMCAS. Ce dispositif ne parvenait pas à réinsérer ses bénéficiaires. Pire, les profils des personnes qui s'y trouvaient étaient en majorité plus proches de l'aide sociale que de l'emploi. Elles avaient subi des années de chômage (jusqu'à 17 ans !), la perte de la confiance, la rupture des liens sociaux, etc. Bref, le RMCAS ne faisait plus l'affaire.

À quoi vous a mené ce constat ?
À une refonte complète du système. Il fallait doter Genève de moyens forts pour

réinsérer ces personnes : leur faire suivre des stages pour mieux cerner leurs difficultés, leur ouvrir l'accès à des prestations de réinsertion qui leur étaient jusque-là interdites (l'emploi de solidarité, l'allocation de retour à l'emploi), leur permettre de recommencer une formation, même à 45 ou 50 ans (l'allocation de formation). Cette réforme a été déposée au Grand Conseil en novembre 2009. Le Parlement l'a votée en février 2011 et il a fallu aller jusqu'au vote populaire. Le oui du peuple le 27 novembre dernier nous permet maintenant de mettre

en œuvre cette nouvelle loi. Elle a un coût : 20 millions par an pour des prestations de formation et d'insertion. Mais je fais le pari qu'en dépensant plus pour former les gens et les réinsérer, on finira par dépenser moins pour les assister.

Quels sont les enjeux et perspectives de cette politique à court, moyen et long terme ?

Nous avons la chance d'être un canton qui peut se payer des outils d'insertion coûteux. J'espère que ces outils montreront leur efficacité et que nous parviendrons à faire diminuer la proportion de personnes de-

vant recourir à l'aide sociale dans notre population. Pour qu'un filet social soit fort, il faut beaucoup de gens pour le tenir et le tendre, afin que ceux qui en ont besoin puissent y rebondir le plus vite possible. Et qu'on puisse toujours aider ceux qui, malgré cela, n'auront pas la force de rebondir.

Qu'attendez-vous du travail des associations et quelles collaborations avez-vous mis en place pour répondre aux objectifs du Département ?

Les associations ont pour elles une meilleure connaissance du terrain. Une liberté d'action

qui leur permet parfois d'accorder des aides là où la loi empêche l'État d'agir. Elles ont aussi des approches diverses. C'est essentiel, car les problèmes sont divers eux aussi. Ce que j'attends des associations, c'est une relation de confiance, matérialisée par les contrats de prestation. C'est l'engagement que nous travaillons dans le même but : aider les gens à s'en sortir, et non les aider à supporter la précarité. C'est la différence entre la solidarité, à laquelle je crois, et l'aumône, qui rend plus service à celui qui la donne qu'à celui qui la reçoit.

¹Économiste indien, prix Nobel d'économie en 1998 pour ses travaux sur la famine, sur la théorie du développement humain, sur l'économie du bien-être et sur les mécanismes fondamentaux de la pauvreté. Il est l'initiateur de l'approche par les « capacités » ou capacités.